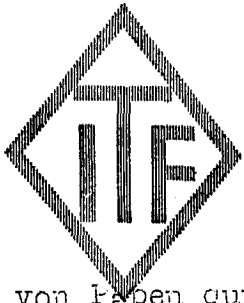


FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT
PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET
HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET
DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISA-
TIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 61, AMSTERDAM, WEST



N°9
6e année

Amsterdam, le 30 avril 1938

Lorsque les Nazis siègent à la mairie. -- allocations de secours au-dessous du minimum vital. (ITF) Les taux des allocations payées par les municipalités allemandes aux chômeurs et invalides secourus par elles,

ont en été 1932 été brutalement abaissées par le cabinet von Papen qui bénéficiait de l'appui des Nazis. Depuis lors ils se trouvent même selon les Nazis, "bien (i) au-dessous du minimum vital" (constatation d'un fonctionnaire du ministère bavarois de l'Intérieur dans le périodique "F.S. Volksdienst" de sept. 1934). Depuis l'avènement des Nazis au pouvoir, le coût de la vie a monté d'une année en année. On pouvait par conséquent acheter de moins en moins avec les allocations "inférieures au minimum vital" et la situation de ceux qui en étaient réduits aux secours des municipalités gouvernées par les Nazis devenait de plus en plus misérable. Cela n'a pas empêché (le 15 janv. 1938) le Conseil de bienfaisance de l'Association des municipalités allemandes de repousser "de manière unanime" une augmentation des taux des secours! ("Der Gemeindefag" N° 4 - 1938).

Cette décision va trop loin même au gré du périodique "Soziale Praxis" publié par des fonctionnaires supérieurs de la dictature. Ce périodique écrit (le 15 avril): "Les expériences de nombreux établissements nous apprennent qu'à moins de 1,50 Mk. par jour, il n'est pas possible de nourrir et loger convenablement une personne adulte." Or, dans un ménage les frais sont plus élevés que dans un établissement où la cuisine est faite en gros. Toutefois les taux de l'allocation étaient dans les 4/5 (79%) des districts ruraux de moins de 30 Mk. par mois pour les célibataires. Dans les 2/3 (64%) de tous les districts municipaux de bienfaisance le taux du secours était de moins de 40 Mk. par mois pour un ménage sans enfants, soit moins de 67 Pf. par personne et par jour! Le taux pour un enfant était dans 58% de tous les districts municipaux de moins de 5,70 par mois, soit moins de 25 Pf. par jour. En Bavière, berceau du parti nazi, le taux de l'allocation pour un enfant était dans 74 municipalités même de moins de 5 Mk. par mois, soit moins de 17 pfennigs par jour!

Encore, ces taux ne sont-ils pas respectés! Sur les 198 villes sur lesquelles a porté l'enquête du périodique nazi, il y en avait (entre le 1er juillet 1936 et le 1er juillet 1937) 112, soit 57%, qui payaient à leurs secours des allocations encore inférieures à ces taux de misère.

"Chacun qui sait ce que coûte la vie, se rendra immédiatement compte qu'avec de tels secours, il n'est pas possible de subsister en ville, ni à la campagne. . . Lorsqu'on s'enquiert auprès des chefs des offices de secours pour savoir si l'Association de bienfaisance croit, au double point de vue légal et humain, satisfaire à ses obligations, ces Messieurs font toujours la même réponse: Que voulez-vous? Nos secours ne sont-ils pas tous en vie? . . . Ces conceptions vieilles qui remontent jusqu'au moyen âge, lorsque, comme on sait, les pauvres étaient toujours considérés de la même

manière que les mendiants et les vagabonds, ont de nouveau surgi"...ainsi se plaint le périodique nazi.

Lorsque les Nazis siègent à la mairie, des conceptions moyennageuses dominent. Les chômeurs et invalides traités tels que des mendiants et des vagabonds doivent végéter "bien au-dessous du minimum vital".

Un considérable progrès sur le terrain social - congédiements pour les jours feries.

(I.T.F.) Depuis tout temps les travailleurs allemands payés au mois ou à la semaine continuent à toucher leur salaire pour les jours fériés tombant un jour de semaine. Toutefois, les ouvriers allemands payés à l'heure ou à la journée devraient aussi (suivant l'ordonnance de Göring du 3 décembre 1937) avoir droit au salaire intégral pour certains jours feries de semaine. Le Front allemand du Travail a célébré dans ses "Carnets de politique sociale" (10 décembre 1937) cette instruction de Göring comme "un considérable progrès sur le terrain social". Nombreux sont toutefois les employeurs qui ne se soucient point de cette ordonnance de parade. Peu de temps avant Noël, beaucoup d'établissements, dont même des services publics, ont simplement congédié tous leurs ouvriers, pour les reembaucher après les jours de fête. ("Angriff" N° 300, 1937). A Pâques, lorsqu'il s'agissait pour la deuxième fois de se conformer à l'ordonnance de Göring, beaucoup ont adopté le même procédé. Cette fois le périodique du "Front du travail" a préféré se taire. Toutefois, un manifeste du Commissaire au travail pour la région de Silésie confirme les renseignements donnés par des ouvriers allemands: "J'ai de nouveau dû constater ces jours-ci que quelques employeurs congédient leur personnel avant les jours de Pâques, en invoquant le prétexte cousu de fil blanc d'une insuffisance de travail. En réalité ces incorrigibles "employeurs" au sens périmé du terme n'ont pas d'autre but que de s'épargner le paiement du salaire du lundi de Pâques. On ne se gêne même pas d'indiquer à l'office de placement qu'après les jours de fête on voudrait reprendre à son service la main-d'oeuvre congédiée". (Breslauer Neueste Nachrichten", 16 avril 1938)

A combien d'ouvriers allemands a-t-on bien payé le lundi de Pâques? (Pour les rédactions: Voir pour ce qui s'est passé à Noël "Fascisme" N° 1, 1938, page 5).

Le travail des jours fériés à bord des bateaux rhénans.

(I.T.F.) Les bateliers rhénans allemands avaient grâce à leur organisation syndicale, arraché le droit à un congé les deux jours de Pâques. Or, les Nazis n'ont pas osé abolir officiellement ces jours de repos. A Pâques 1938, les bateaux qui étaient en route ont observé ces jours fériés. Il n'en a pas été ainsi pour les bateaux amarrés dans le port de Duisbourg-Ruhrort. Dans ce port on a, le lundi de Pâques, chargé du charbon. A Alsum on a, ce même jour, déchargé du minerai à partir de 6 heures du matin. A Alsum et à Walsum, les ouvriers ont dû commencer le transport du minerai vers les hauts-fourneaux le jour de Pâques à 6 heures du soir. Sur le chantier maritime de Walsum on a aussi travaillé le lundi.

En faisant travailler les jours fériés, les employeurs font l'économie du paiement, officiellement stipulé, des jours de fête tombant un jour de semaine.

Les ouvriers agricoles italiens en Allemagne.

(I.T.F.) Dans le "Lavoro Fascista" du 30 mars, nous lisons que les paysans italiens qui ont dû aller travailler en Allemagne sont mécontents du mauvais pain allemand et se plaignent aussi du manque d'huile d'olives et de purée de tomates dont ils ne peuvent guère se passer pour préparer leur nourriture. Pour apaiser les mécontents on leur a promis de la farine blanche pour qu'ils puissent se cuire du bon pain comme en Italie. Quant à l'huile et à la purée de tomates "qu'on ne peut pas facilement se procurer en Allemagne" le "Lavoro Fascista" invite les parents et amis de ces paysans déportés dans le paradis nazi, à leur en envoyer ces articles d'Italie.

On n'exige pas encore jusqu'à nouvel ordre que le salaire soit aussi envoyé d'Italie!

Pour digérer le pain allemand

(I.T.F.) Dans le courant de l'exécution du plan quadriennal du rearmement le pain est devenu de plus en plus mauvais en Allemagne. Les médecins attribuent à la mauvaise qualité du pain l'augmentation des affections d'estomac. Les pharmaciens signalent la consommation accrue de charbon animal.

Ce charbon est en effet devenu, dans les familles qui peuvent se le payer, un médicament journalier pour combattre les troubles de la digestion découlant du mauvais pain.

Les futurs chefs nazis. (I.T.F.) Dans de luxueux internats sont formés les jeunes gens appelés à se charger plus tard de la direction des organes du parti nazi. Ces internats, construits avec les ressources du "Front du travail" - c'est-à-dire des sous pressurés aux ouvriers - s'appellent des "Ordensburgén" (châteaux forts d'un ordre) et les élèves "Partei-Junker" (hoberaux du parti). Ces élèves qui se considèrent comme une élite font la terreur de la région environnante. Pour tranquilliser la population, la direction du Parti doit de temps à autre mettre un frein à l'audace de ces jeunes "hoberaux". C'est ainsi qu'Hitler a dû, lors de sa dernière visite à la "Ordensburg" de Sonthofen, expulser de l'internat 18 futurs militants, vu que leurs relations avec des jeunes filles de la bourgeoisie avaient eu des conséquences.....

Les Nazis terrorisent les ouvriers allemands à l'étranger. (I.T.F.) Nous lisons dans les "Informations Internationales" (organe de l'I.O.S., 14 avril) qu'un ouvrier de nationalité allemande travaillant dans la succursale de Buenos-Aires de la Société allemande Siemens a été contraint de retirer sa fillette de l'"Ecole Pestalozzi", école démocratique allemande, cela sous menace de licenciement.

Travail des femmes et mortalité infantile. (I.T.F.) Les Nazis ont toujours dit que la femme doit rester à la maison pour veiller au ménage et faire des enfants. Seulement, avec le rythme accéléré du réarmement, les usines ont de nouveau eu recours à la main-d'oeuvre féminine. Une conférence faite récemment par le Prof. Birk, professeur de médecine à l'université allemande de Tübingen, devant un auditoire de médecins, fait ressortir les effets de cette manière de mener la "bataille de la repopulation": "Il ressort des statistiques sur la population que l'augmentation des naissances est immédiatement allée de pair avec une augmentation du degré de la mortalité infantile. Ceci provient en partie du fait que toujours une partie des enfants naissent avant terme ou bien viennent au monde avec de graves lésions du cerveau ou du crâne, de sorte qu'ils meurent rapidement, choses qui se produisent naturellement (!) selon un pourcentage accru à mesure que le nombre des naissances s'accroît.

Il y a cependant à côté de cela un grand nombre de nouveaux-nés qui meurent parce qu'ils ne sont pas allaités ou seulement de façon insuffisante. Vu le redressement de notre économie le nombre de ces cas est considérablement augmenté du fait que bien des femmes vont à l'usine. Pour ce faire elles doivent sevrer leurs nourrissons et les confier le jour en garde à d'autres, ce qui annule les effets des efforts du gouvernement pour augmenter l'importance de la population" (Suivant le compte-rendu du "Deutsche Medizinische Wochenschrift" du 1er avril 1938).

Or, le médecin n'exige pas que les salaires soient suffisamment augmentés pour que les jeunes mères n'aient pas besoin d'aller à l'usine, elles aussi, ou que l'indemnité d'allaitement soit majorée de sorte que du moins durant la période d'allaitement de leur bébé les femmes n'aient pas la nécessité de travailler; il demande que les usines installent de nouveau des crèches, que les ouvrières fassent avec leurs nourrissons la longue route jusqu'à l'usine et les allaitent pendant les courtes coupures entre le travail.

La fréquence d'accidents augmente (I.T.F.) Le "Angriff", quotidien du Front allemand du Travail, écrit dans son numéro du 24 avril: "Il ressort du rapport annuel de la Caisse de prévoyance pour l'industrie sucrière que 5055 accidents ont été notifiés l'année passée. C'est là le chiffre le plus élevé jamais enregistré jusqu'ici. L'année passée il n'y eut que 3.865 accidents; l'augmentation est par conséquent de près d'un tiers bien que le nombre des ouvriers n'ait augmenté que de 10% à peu près!"

Conséquence des méthodes nazies!

Les vieux n'ont qu'à travailler! (I.T.F.) Dans leur programme les Nazis ont promis aux vieux travailleurs une pension de retraite convenable.

A la place de cela, non contents de déprimer les taux de l'assurance-vieillesse, ils désire^{nt} encore que les vieux travailleurs déjà mis à la retraite, reprennent le travail. Le fonctionnaire chargé du placement de la main-d'œuvre dans le cadre du plan quadriennal a décrété: "Bien qu'en général une limite d'âge n'ait pas été fixée pour l'emploi dans les entreprises privées, les grands établissements et administrations qui ont leur propre caisse de retraite, ont la coutume de pensionner leurs vieux salariés à l'âge de 65 ans de même que cela se pratique dans les administrations publiques. Un réemploi temporaire de ces retraités me semble néanmoins fort souhaitable." ("Ruhrarbeiter" 3ème numero d'avril 1938.)

La communauté d'entreprise nazie (I.T.F.) Les employeurs allemands ne prennent pas au sérieux l'institution du conseil de confiance, le symbole de la communauté d'entreprise nazie. Pratiquement parlant c'est l'employeur qui choisit les membres du conseil de confiance; ils ne peuvent se réunir que sur convocation et sous la présidence du chef d'entreprise ou de son remplaçant et n'ont que des fonctions consultatives. Les sessions des conseils de confiance n'ont par conséquent que peu de signification pratique; ^{aussi} bien des employeurs traitent-ils de manière ostensible le Conseil de confiance comme un jeu superflu. Dans le "Angriff" du 22 avril, une section du Front allemand du Travail constate avec mélancolie que dans un district où quelque 70.000 ouvriers et employés travaillent dans 53 entreprises petites et moyennes, il n'y eut dans le courant de trois ans que 816 réunions des Conseils de confiance. En moyenne chaque entreprise a donc tenu 5 sessions par an. Dans 112 de ces sessions le chef d'entreprise a fait des déclarations, ainsi que cela se dit dans les procès-verbaux. Les hommes de confiance n'ont eu qu'à écouter ces déclarations en silence.

Le chef d'entreprise n'a pris part qu'à 158 réunions; à 225 réunions il envoyait son remplaçant et dans pas moins de 433, le remplaçant avait délégué lui-même un remplaçant. Ils n'avaient pas le temps de s'occuper de ces balivernes de la communauté d'entreprise. L'employeur fait quand même ce qui lui plaît. Le Front du Travail toutefois, est indigné que ces employeurs n'aient même pas voulu simuler l'esprit de communauté d'entreprise.

Les taux de secours en Allemagne (I.T.F.) L'Office allemand de statistiques communique avec orgueil, dans un écrit récemment public, que dans le Troisième Reich, les taux de base^x les secours n'ont été diminués que jusqu'en octobre 1933. Les statistiques nazies reconnaissent par conséquent que si le Troisième Reich a toujours assez d'argent pour servir de formidables appointements aux bonzes du parti et laisser à l'industrie de guerre d'énormes bénéfices, les plus pauvres ne touchent le plus souvent même pas les misérables secours en vigueur pendant la période de crise de 1932. En réalité cependant la situation est pire que ne le reconnaît l'Office de statistiques du Reich. Les taux de base prescrits du secours de bienfaisance indiquent le montant qui doit être à peu près payé aux individus et familles relevant du secours municipal de bienfaisance. Le taux le plus bas est toujours établi pour les personnes seules. Or, vu que dans chaque municipalité il y a évidemment des ménages, des parents habitant ensemble, à secourir, la moyenne des secours servis aux familles ^{et individus} était jusqu'au début de la dictature nazie dans les municipalités bien administrées, supérieure au taux de base prescrit pour le secours aux personnes vivant seules. Sous le régime de la croix gammée, les choses ont changé. Le périodique "Soziale Praxis" N° du 15 avril, publié par de hauts fonctionnaires nazis, a ouvert une enquête concernant les secours véritablement payés. Il y a parmi les secours beaucoup de ménages ayant souvent plusieurs enfants. Dans près de 60% des villes auxquelles s'est étendue l'enquête la somme moyenne du secours versé (par famille ou individu) était encore plus basse que le taux minimum prescrit pour les personnes vivant seules! Voici quelques chiffres empruntés aux résultats de cette enquête:

Villes	Taux de base minimum prescrit pour personnes seules :	Secours moyen réellement payé par famille ou individu:
Kiel	36,50 Mk.	26,60 Mk.)
Halle	28.--	26,70
Dresde	37,50	25.--

) moins d'un mark par jour

Hindenburg	30.---	26,20) moins de 90 pfennigs par jour.
Beuthen	30.---	22,70	
Gleiwitz	30.---	22,20	
Zerbst	32.---	23,70) moins de 80 pfennigs par jour.
Landsberg/Werthe	30.---	23,30	
Kaiserslautern	32.---	23,10	
Kolberg	26.---	23,10	
Fulda	30.---	22,90	
Freital	35.---	22,80	
Eisleben	28.---	22,30	
Oppeln	28.---	22,10	
Goslar	32.---	21,70) moins de 70 pfennigs par jour.
Allenstein	26.---	21,20	
Lörrach	40.---	21,10	
Naumburg	26,60	19,90) moins de 70 pfennigs par jour.
Eberswalde	28.---	19,70	
Weiden	27,70	14,90) moins de 50 pfennigs par jour.
Merseburg	32.---	14.---	
Zeribrücken	34.---	13,60	

Ce tableau démontre une fois de plus avec quelle prudence il faut considérer les statistiques sociales des Nazis. Dans quelques cas la moyenne des secours versés aux familles ou individus seuls ne s'élève pas même à la moitié du taux stipulé pour les individus seuls. Les chiffres relatifs à Goslar et Zweibrücken sont particulièrement édifiants. Goslar (Harz) est la ville des paysans qui a payé des sommes considérables pour ériger de splendides immeubles à l'intention des bureaucrates du Reichsnährstand (Corporation de l'agriculture). Pour les plus pauvres elle paye à peine 0,80 Mk. par jour. En ce qui concerne Zweibrücken dans le Palatinat, c'est le chef régional nazi Bürckel qui en est responsable. Zweibrücken ne paye aux plus pauvres de ses habitants pas même 50 Pfennigs par jour. Ce même Bürckel est à présent Commissaire d'Hitler en Autriche. (Pour les rédactions: Voir aussi la première notice du présent numéro.) * la gestion de

Les fonctionnaires allemands sont (I.T.F.) sans défense. La nouvelle loi allemande sur les fonctionnaires stipule que des dénonciations politiques du parti nazi "sont à assimiler aux rapports de service concernant la personne du fonctionnaire et ne doivent en principe pas être portées à la connaissance de celui-ci". Dans une circulaire le ministre de l'Intérieur déclare à présent qu'il convient de fournir aux fonctionnaires l'occasion de se défendre contre des griefs précis mais qu'il ne faut en aucun cas qu'on leur remette, aux fins de se défendre la dénonciation du parti nazi ou une copie de celle-ci". Si les Nazis le veulent ainsi, un fonctionnaire ne l'apprend même pas lorsqu'une dénonciation est jointe à son dossier. (Frankfurter Zeitung du 24 avril).

Fonctionnaires et croix gammée (I.T.F.) Dans l'organe des fonctionnaires nazis ("Beamten-Korrespondenz" N° du 1er avril) le ministre actuel autrichien de la Prévoyance sociale décrit la part prise par les fonctionnaires autrichiens dans la mise au pas de leur patrie. Dès avant la dissolution du parti nazi, il était interdit aux fonctionnaires autrichiens d'y adhérer. Le parti nazi constitua alors une organisation de fonctionnaires légèrement camouflée, semi-légale. Après la dissolution du parti nazi autrichien (le 20 juin 1933) cette organisation semi-légale dut être réorganisée sur une base clandestine. Pendant un certain temps le "Deutscher Beamtenverein" (Association des fonctionnaires allemands) offrit aux fonctionnaires nazis un certain abri. Toujours à nouveau cependant, des fonctionnaires étaient convaincus d'adhésion au parti nazi et révoqués du service, souvent privés de leurs titres à la retraite. Lorsque, en 1936, on découvrit le vrai caractère de l'Association des fonctionnaires 21 fonctionnaires dirigeants de l'organisation, furent écroués et seule l'intervention de l'Allemagne les sauva d'un procès en haute trahison.

Avec l'aide de l'Allemagne le groupement illégal des fonctionnaires autrichiens nazis fut reconstitué. On attachait une valeur toute spéciale à un espionnage de la police; la surveillance était si bien faite que des perquisitions chez les Nazis étaient toujours connues d'avance.

Ces aveux maladroits du ministre autrichien actuel peuvent constituer un enseignement pour les Etats qui désirent se mettre à l'abri de l'activité de sapement nationale-socialiste!

A Vienne, les Nazis tourmentent des femmes.

(I.T.F.) Un médecin de Brno écrit au "Sozialdemokrat", quotidien socialiste de Prague: "Je suis médecin et ai re-

comment été appelé en consultation par un collègue de Vienne. Ce que je vous écris ici, je l'ai appris moi-même directement ou indirectement pendant un séjour de deux jours.

La soeur du médecin viennois--un non aryen-- a, il y a quelques jours, été dans la rue brutalement arrachée à son mari, emmenée de force par quelques jeunes gars en uniforme des S.A. et contrainte à participer au nettoyage de carreaux. La dame à qui on avait remis un seau, du papier à journal et de la lessive devait nettoyer les vitres à un deuxième étage. La ceinture de sécurité, prescrite par la loi, faisait défaut. La dame inaccoutumée à ce travail à cette hauteur, se montra effrayée! "Surtout, n'allez pas vous permettre de tomber, car nous aurions encore des histoires"--ainsi le S.A. Pour finir on lui cracha au visage.

Mon collègue me montra deux cas de graves lésions cutanées. Il s'agissait de femmes qui avaient été forcées à s'agenouiller dans une solution concentrée de potasse. Il y avait dix jours de cela. Les blessures étaient graves, la peau des genoux était toute corrodée.

Moi-même, j'ai vu ce qui suit: Une colonne de femmes nettoyant la rue; autour une foule qui s'amuse. Un homme des S.A. renverse sur une des femmes un seau d'eau sale. Une des spectatrices a brusquement une crise de larmes. Le S.A. lui demande: "Pourquoi pleurez-vous?" La femme, hors d'elle, lui dit: "Je ne peux plus voir ça". "Ah" réplique l'homme, la saisit au cou et la pousse parmi les femmes martyrisées. ("Sozialdemokrat", 23 avril 1938)

Les prisonniers d'Hitler. (I.T.F.) Après la conquête de l'Autriche, les Nazis ont arrêté des socialistes, des syndicalistes, des catholiques--pilliers de l'ancienne dictature--et, surtout des Juifs. Une partie de ces prisonniers ont, sur ces entrefaites, été transférés dans des camps de concentration allemands, parmi eux Robert Danneberg, le spécialiste bien connu de politique municipale, autrefois président du groupe socialiste du Conseil municipal de Vienne la Rouge.

Si au début, les arrestations étaient plus ou moins arbitraires, il y a à présent un certain système. Il suffit maintenant qu'un Nazi dénonce un Autrichien pour qu'il soit envoyé au camp de concentration de Dachau. On ne connaît pas le nombre exact des prisonniers. Le quotidien libéral de Londres, le "News Chronicle" l'évalua (au milieu de la deuxième quinzaine d'avril) à 40.000.

Retenues en Autriche (I.T.F.) Les Nazis ont invité les ouvriers et employés autrichiens à verser en signe de reconnaissance aux conquérants de leur patrie, leur part dans l'"Obole nationale". On comprendra que peu de travailleurs seulement donnèrent suite à cet appel. On envoya donc entre le 20 et le 30 avril des quêteurs nazis pour aller encaisser dans tous les établissements autrichiens ces oboles "volontaires".

Illusions évanouies. (I.T.F.) Les Nazis autrichiens de premier plan avaient espéré qu'après les "élections" les troupes allemandes et les Commissaires allemands quitteraient de nouveau l'Autriche et qu'alors la voie serait libre pour un nationalisme autrichien un peu plus atténué.

Hitler a toutefois rapidement dissipé ce rêve. Il a ordonné le 23 avril que tous les pouvoirs publics autrichiens et toutes les organisations nationales-socialistes en Autriche relèveraient d'un Commissaire du Reich. Le chef nazi Bürckel, jusqu'ici Commissaire des élections à Vienne, a été désigné pour ces nouvelles fonctions. La première mesure prise par Bürckel a été d'ordonner l'épuration de toutes les organisations nazies de tous les éléments indésirables et l'occupation de toutes les fonctions importantes d'une manière conforme au désir de Berlin!

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LE FASCISME

"Au service de Hitler". (I.T.F.) Le directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits, M. Margot-Noblemaire, se trouvait à Vienne au moment où les troupes allemandes envahirent ce pays. De retour à Paris, il donna l'ordre au représentant de la Compagnie internationale à Vienne, de verser une gratification exceptionnelle de 15 schillings à chaque fonctionnaire, agent, employé et ouvrier de la Compagnie internationale en Autriche, "à l'occasion du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne". Il écrivit "rattachement", non pas conquête. "Syndicats", l'hebdomadaire bien connu du mouvement syndical français, qui a reproduit (le 6 avril dernier) cette lettre du directeur de la Compagnie internationale sous l'en-tête significative "Au service de Hitler" commente comme suit ce geste du directeur général de Paris : "De par l'activité même que la Compagnie internationale s'est assignée, elle est, malgré la prépondérance de l'élément français dans sa gestion, l'image parfaite de ce capitalisme international qui n'a ni patrie, ni lois morales. En vertu de la parole vespasienne, elle se résout à toutes les bassesses, à toutes les trahisons pour empocher pêle-mêle les francs et les marks, les couronnes et les lires, les florins et les piastres. Elle va jusqu'à se plier honteusement et servilement à toutes les fantaisies monnayées des puissances fascistes. A quel chantage, à quelle menace de concurrence a cédé M.R. Margot-Noblemaire, directeur de la Société, lors de son voyage à Vienne, à l'heure même où l'Allemagne envahissait l'Autriche? A celui qui, peut-être s'effectuait par la rivale allemande des Wagons-Lits, la Mitropa..". Dans une lettre envoyée à "Syndicats", le directeur général de la Compagnie internationale se défend en ces termes : "...La Compagnie des Wagons-Lits, dont les activités s'étendent à de nombreux pays en Europe, en Asie et en Afrique, se trouve, en raison de son caractère international, dans l'obligation d'observer dans chacun de ces pays, une neutralité politique absolue. En conséquence, elle est amenée à appliquer dans chacun d'eux les mesures qui sont prises par l'ensemble des entreprises industrielles et commerciales de ce pays". Le directeur de la Compagnie n'a omis qu'une chose, celle que l'instruction de verser des gratifications exceptionnelles a été donnée par lui le 29 mars, jour même où les journaux viennois arrivant à Paris contenaient la nouvelle que le gouvernement nazi avait interdit aux entreprises viennoises d'accorder des "gratifications de fête". Ainsi, la Compagnie internationale était encore la seule accordant à son personnel les dites gratifications à l'occasion de l'annexion de l'Autriche. "Neutralité politique absolue".

Les conditions des chauffeurs (I.T.F.) Sur 1.553 concessions pour l'exploitation de taxis existantes à Hambourg, 713 ont été retirées en 1935 et les salaires et conditions de travail des chauffeurs, considérablement avilies. Il est vrai que le contrat collectif qui avait été conclu en 1931 avec les entreprises de taxis hambourgeoises, continuait à être valable jusqu'au 19 avril dernier, à l'exception des dispositions réglementant les salaires. Sur le papier cependant seulement. Car depuis l'anéantissement des syndicats libres en mai 1933, aucun employeur de taxis pour ainsi dire ne se souciait plus du contrat-type. Le tarif des salaires établi en 1932, année de crise, a été réduit par le Commissaire du travail, 6 mois déjà après la destruction des syndicats libres. Les salaires réellement payés étaient toutefois encore au-dessous de ceux fixés par le Commissaire au travail. A présent le représentant du ministre du Travail a rendu définitifs par une ordonnance collective, les salaires et conditions de travail systématiquement avilis. La durée normale journalière du travail a été portée de 10 à 12 heures, repos compris. En 1931, le salaire de base était de 5 Mk. par jour augmenté de 15% des recettes brutes et d'une prime de 50 Pfennigs par 25 Mk. de recettes par jour. Un salaire journalier de 7 Mk. était garanti. En 1932, l'année la plus noire de la crise, le salaire de base était réduit à 4 Mk., les pourcentages et primes restant inchangées. Aujourd'hui les chauffeurs de taxis ne touchent plus, à côté de leur salaire de base de 4 Mk., que 10% -- au lieu de 15% -- des recettes brutes. La prime n'est plus que de 35 pfennigs, au lieu de 50, en cas de recettes de 25 Mk. par jour et seulement de 60 pfennigs, au lieu d'un mark, en cas de recettes de 50 Mk. Le salaire garanti a été aboli. Les jours passés au garage ne sont plus payés que 5,50 Mk. au lieu de 7 Mk. L'indemnité de 1,20 Mk. payée autrefois pour le lavage et nettoyage des taxis, a été supprimée. L'indemnité de congé de 7 Mk. en 1931 a été ramenée à 6 Mk. en 1932 et n'est plus maintenant que de 5 Mk. par jour.

Possibilités de travail réduites à des conditions avilies!